



Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.



Kanton Freiburg | Canton de Fribourg



BEJUNE

Communiqué de presse des partenaires sociaux 14 novembre 2025

Une augmentation salariale pour les paysagistes FR-BEJUNE

Accord salarial entre partenaires sociaux

Jardin Suisse – canton de Fribourg et JardinSuisse BEJUNE, ainsi que les syndicats Unia, Syna ont mené des négociations salariales dans le cadre de la CCT étendue de la branche du paysagisme. Après seulement une rencontre, les partenaires sociaux sont parvenus à un accord.

Jardin Suisse – canton de Fribourg et JardinSuisse BEJUNE, ainsi que les syndicats Unia, Syna et Grüne Berufe Schweiz sont parvenus à un accord salarial dans le cadre de la CCT de la branche du paysagisme pour les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Jura et Jura bernois ainsi qu'aux communes de Bienne et de Evillard-Macolin. Cet accord s'applique aux salaires des employé.e.s concerné.e.s par la CCT étendue déclarée de force obligatoire.

En 2024, la revalorisation des salaires au 1er janvier 2025 n'avait pas encore fait l'objet d'un cadre de négociation formalisé, laissant aux entreprises la possibilité d'ajuster librement les rémunérations. Les partenaires sociaux ont pris en considération ces démarches volontaires dans leurs échanges. L'accord trouvé permet ainsi de valoriser la branche tout en équilibrant les réalités économiques des entreprises et les attentes des salarié·e·s.

Après seulement une rencontre de négociations, les partenaires sociaux se sont entendus pour une augmentation générale de **2.2% au 1^{er} janvier 2026**, puis de **1.1% au 1^{er} janvier 2027** (sauf si variation importante de l'IPC). Les employeurs ayant déjà accordé une augmentation salariale entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025 peuvent déduire ce montant de l'augmentation de 2.2% imposée par le présent accord.

Au vu de la particularité de cette négociation, des exemples sont mis à disposition sur le site de la commission paritaire : cct-paysagistes.ch

Cet accord est le témoignage d'un partenariat social constructif et fort qui se poursuivra dans la commission paritaire interrégionale et l'application de la CCT. Afin de, non seulement, lutter contre le travail frauduleux et la concurrence déloyale, mais aussi améliorer la formation et la sécurité sur les lieux de travail.

Contacts:

Ivo Leo, Unia Fribourg, Secrétaire régional, 079 342 55 59

Laurent Crevoisier, Syna, Responsable de branches, 079 888 21 60

Laura Simonet, JardinSuisse FR/BEJUNE, Secrétaire patronale, 079 602 88 97